



aux parents des élèves admis au LHO,

Objet : INSCRIPTIONS

Lycée Hôtelier de
l'Orléanais

Votre enfant est admis au LHO.

Vous devrez vous présenter au lycée en salle des Portes de Sologne pour
procéder à son inscription

Lundi 2 juillet	9h00-18h00
Mardi 3 juillet	9h00-18h00
Mercredi 4 juillet	9h00-16h00

Le
Proviseur adjoint

Dossier suivi par
Dominique BORRUEL
02.38.63.49.16

ce.0451304y
@ac-orleans-tours.fr

125 rue Claude Debussy
45160 OLIVET

Vous vous munirez de l'ensemble des pièces administratives ci-dessous
pour procéder à l'inscription

- Photocopie pièce d'identité de l'élève
- Photocopie attestation de recensement ou JDC (si plus de 16 ans)
- Photocopie justificatif de domicile
- Photocopie livret de famille
- Photocopie jugement de divorce (page garde de l'enfant)
- Photocopie carnet de santé (page vaccins)
- RIB
- Engagement d'embauche ou contrat d'apprentissage (BTS et CAP Primeurs sous statut d'apprenti)
- Adhésion facultative à la Maison des Lycéens (chèque de 5€)

La demande d'inscription à l'internat se fera au même moment.

TENUES

L'essayage et la commande des tenues a lieu au moment de l'inscription.
Prévoir moyens de règlement (paiement fractionné possible).

En attendant le plaisir de vous accueillir au LHO

Dominique BORRUEL